

## Au Point Justice Accès au Droit, vous trouverez aussi :

1 médiatrice du Conseil Citoyen  
du quartier Boiffiers-Bellevue à Saintes

Donne des informations sur la vie de quartier et les projets qui y sont menés.

 sur rendez-vous


 permanence : jeudi de 9h à 12h

1 médiatrice accès aux droits et aux services

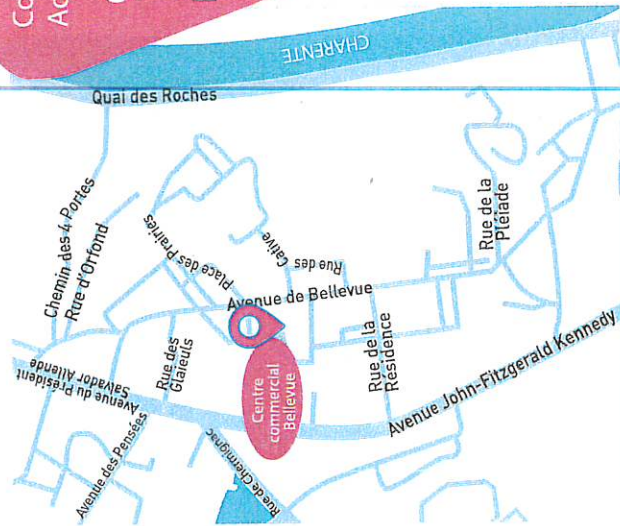
du Centre social Boiffiers-Bellevue à Saintes

Accompagne et oriente les personnes qui recherchent une aide auprès des institutions, des services dans tous les domaines du quotidien (santé, travail, loisirs, droits sociaux, culture, etc.).

 sur rendez-vous

 permanence : lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

mardi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h



### Comment venir au Point Justice Accès au droit ?

 6 avenue de Bellevue (Centre commercial) - 17100 Saintes

 Bus : Ligne A  
(Les Côteaux-Gare SNCF) - Arrêt Allende

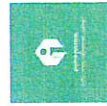
Informations et prise de rendez-vous :  
05 46 73 41 18  
pad@agglo-saintes.fr

# Point justice

## Accès au droit



Informations juridiques  
Conseils gratuits  
Accompagnement  
Médiation



[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)

**Saintes**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)

**Saintes**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Conception : CDA Saintes / Crédits photos : CDA Saintes, Freepix

## Un lieu d'écoute et d'échanges

Mesdames, Messieurs,

L'Agglomération de Saintes, le Conseil départemental de l'accès au droit et le Tribunal Judiciaire de Saintes ont fait le choix de créer un lieu d'écoute et d'échanges pour accompagner les habitants du territoire dans leurs démarches juridiques et administratives.

Ce lieu d'accueil est ouvert à tous, sans condition de ressources, il permet aux habitants d'être mieux accompagnés face aux problématiques dans lesquelles ils peuvent être impliqués et de bénéficier d'un accompagnement individuel et personnalisé.

Aujourd'hui chacun peut obtenir une aide et des conseils juridiques grâce aux professionnels qui tiennent les permanences du point justiceaccès au droit, notre volonté est de favoriser l'égal accès aux droits sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Saintes.



**Bruno Drapron**  
Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes

## Des permanences ouvertes à tous

**ADIL 17 - Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime**

Propose une information complète sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement : prêts et aides pour acquérir ou faire des travaux, droits et obligations des propriétaires et des locataires, conditions d'accès au logement, etc.

**sur rendez-vous**  
permanence : 1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h30 à 12h

**CIDFF 17 - Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles de Charente-Maritime**

Améliore l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'accès à l'emploi, la formation professionnelle et la citoyenneté et apporte une information sur le droit des victimes.

**sur rendez-vous**  
permanence informations juridiques : 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 12h  
permanence aide aux victimes : 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 12h

**UDAF 17 - Union Départementale des Associations Familiales de la Charente-Maritime**

Défend et représente les intérêts des familles : médiation familiale, point conseil budgétaire, protection des majeurs, aides aux tuteurs familiaux, etc.

**sur rendez-vous**  
permanence : 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h à 12h

**Ligue des Droits de l'Homme**

Défend les libertés individuelles, la lutte contre le racisme, le sexisme, la discrimination, l'atteinte au principe d'égalité et informe sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et écologiques...

**sur rendez-vous**  
permanence : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h

**Chambre Départementale des Notaires**

Propose des conseils juridiques en lien avec le droit de la famille (successions, contrats de mariage, liquidation de communauté en cas de divorce), le droit de l'immobilier (transactions immobilières) et celui du patrimoine.

**sur rendez-vous**  
permanence : 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h30 à 17h

**Avocats**

Proposent des conseils juridiques généralistes.

**sur rendez-vous**  
permanence : 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 17h

**Défenseur des Droits**

Veille à la protection des droits et des libertés individuelles. Il oriente les usagers rencontrant des difficultés avec les services publics, préserve les droits de l'enfant, combat les discriminations et s'assure du respect des règles de déontologie par les professionnels de la sécurité...

**sur rendez-vous**  
permanence : tous les mercredis et jeudis de 9h à 12h

**Conciliateur de Justice**

Facilite le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis : problème de voisinage, conflits entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc.

**sur rendez-vous**  
permanence : tous les mardis après-midi de 13h30 à 17h

**Conseil des Prud'Hommes**

Propose des conseils afin de régler les conflits individuels entre employeurs et salariés.

**sur rendez-vous**  
permanences : 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 16h

Vous souhaitez prendre rendez-vous ?

☎ 05 46 73 41 18  
✉ pad@aggllo-saintes.fr

